



Prendre ses Marques dans son Nouveau Logement



Fait - A Faire



Poser des jours de congés : Il est vivement conseillé de vous reposer après votre déménagement. Les jours de congés vous permettront également de vous habituer à votre nouvel environnement (au moins 1 nuit sur place pour prendre vos marques).



Les premiers repérages : Il est judicieux de savoir où sont situés les commerces et les magasins utiles les plus proches : pharmacie, hypermarché, épicerie, presse, boulangerie, banque... Sachez également où sont les transports en commun que vous utiliserez : bus, tramway, métro... Afin de ne pas arriver en retard et pour réduire votre stress, il est conseillé de faire le trajet domicile-travail et travail-domicile à différentes heures (le matin et le soir, en semaine, par exemple).



Bienvenue dans votre nouvelle ville : la mairie organise souvent des réunions pour les nouveaux arrivants. Il est conseillé d'y participer car de nombreuses informations utiles sont présentées. Ce sera également l'occasion de poser vos questions aux personnes spécialisées.



Visitez votre nouvelle ville : De préférence à pied, faites le tour de votre quartier. Il sera beaucoup plus facile de repérer ce qui vous entoure. N'hésitez pas à poser des questions aux personnes dans la rue (Où est la pharmacie la plus proche ? Connaissez-vous un bon restaurant ?...). Si vous disposez d'un véhicule, visitez les alentours dans un rayon de 10 kilomètres environ.



Connaissez-vous vos voisins ? Une petite visite pour vous présenter et savoir qui vit à côté de chez vous est conseillé. Généralement, ils seront contents, eux-aussi, de connaître leur voisinage. Pour les plus timide, vous pouvez briser la glace en demandant à votre voisin : « Bonjour, je viens d'emménager à côté de chez vous, au numéro 3, savez-vous quand le ramassage des poubelles et des encombrants est effectué ? ».